



Qu'est-ce que la Tora orale ?

Par Philippe Haddad,

Texte du cours *Alef-Bet* visible sur www.akadem.org/pour-commencer/les-textes-du-judaisme/

Avril 2012

Avant la mise par écrit du Talmud, tout enseignement se transmettait oralement.

Tout le monde sait qu'à Pessa'h, la fête de pâques, pendant huit jours les juifs ne mangent que des pains azymes. C'est écrit noir sur blanc dans la Tora.

C'est une mitsva, un commandement, rien de compliqué la dedans. Mais cette même Tora ne dit rien, pas un mot, sur la façon de préparer ce pain, les céréales qu'on peut ou non utiliser, la façon de le cuire, les autres aliments qu'on peut ou non consommer à Pessa'h... et pourtant tout cela, vous le savez, est très bien codifié.

Mais alors d'où le savons-nous?

Cela nous vient de la Tora orale... car il y a en fait deux Tora, celle à laquelle vous pensez tout de suite, le rouleau qui se trouve dans l'armoire sainte de la synagogue, c'est ce qu'on appelle la 'Tora écrite'. Et l'autre, la 'Tora orale'. Deux Tora qui n'en forment qu'une.

Et comme rien n'est tout a fait simple la 'Tora orale' a elle-même été consignée... par écrit... Rassurez-vous ce n'est pas si compliqué. Essayons donc de mettre de l'ordre dans tout cela.

Tout commence... au Mont Sinaï. Souvenez-vous, Moïse monte sur le Mont Sinaï Dieu lui donne les 10 commandements et le texte de la Tora. Ca c'est la Tora écrite.

Pourtant il va y séjourner 40 jours et 40 nuits... Qu'a-t-il fait pendant tout ce temps?

La tradition nous répond: il y a appris de la bouche même de Dieu, l'ensemble des préceptes qui constituent la 'Tora orale': les règles de fabrication de la matsa, de la construction de la souca, les règles du respect du Chabat, ou la compréhension exacte de la trop célèbre loi du talion "œil pour œil" qui s'entend comme un dédommagement pécuniaire et non comme une cruelle vengeance sociale.

Au sens strict, la Tora écrite désigne le Pentateuque, les 5 livres de Moïse, ce qui est

consigné dans le rouleau, qu'on appelle le **Sefer Tora**. Cette Tora écrite contient les récits de l'histoire antique d'Israël, mais aussi toute la législation révélée par Dieu.

C'est ce texte qui est parvenu jusqu'à nous. Je vous recommande sur ce sujet nos clips Alef-Bet qui présentent tout le corpus biblique.

Et la 'Tora orale' d'où vient-elle? ... En descendant du Mont Sinaï, nous raconte toujours la tradition, Moïse a répété à Josué tout l'enseignement qu'il avait appris de Dieu. Josué à son tour l'enseigna aux anciens et ainsi fut amorcée la transmission orale de cet enseignement. Un texte de la Michna, le traité des Pères (Pirke Avot) fait allusion à cette transmission orale :

"Moïse a reçu la Tora au mont Sinaï et l'a transmise à Josué qui l'a transmise aux Anciens, qui l'ont transmise aux prophètes qui l'ont transmise aux sages de la Grande Assemblée, ancêtre du grand tribunal rabbinique, le Sanhédrin de Jérusalem. "

Et c'est cette loi qui est venue jusqu'à nous.

Ainsi donc l'histoire religieuse d'Israël se référera toujours à deux Tora (je devrais dire deux torot pour respecter le pluriel en hébreu): la Tora écrite dite **Tora chébiqtav** et la Tora orale, la **Tora chébéal pé** (littéralement la Tora sur la bouche).

Il existe une évidente complémentarité entre Tora écrite et Tora orale. L'une ne peut se lire sans l'autre. Beaucoup de commandements pratiques seraient inapplicables sans une tradition orale transmise de génération en génération. Encore une fois, c'est la Tora orale qui remplit les blancs, comme si le texte écrit représentait les notes d'un professeur qui allaient servir de support à un enseignement plus détaillé.

Cette tradition orale, composée d'enseignements remontant à Moïse, lui-même, s'enrichira de génération en génération, en fonction des nouvelles questions de chaque génération.

Ici pas de texte ! Sa transmission ne se faisait que par l'apprentissage par cœur. On a du mal à imaginer la quantité d'information qu'un seul homme pouvait emmagasiner.

La transmission orale avait elle-même ses règles.

Ainsi l'origine de chaque enseignement était clairement identifiée par son auteur c'est-à-dire que chaque fois qu'on s'y référait, on devait rappeler de qui on tenait tel ou tel enseignement (Rabbi untel rapporte au nom de rabbi untel). Il existait par ailleurs des modèles logiques, pour déduire un enseignement d'un autre enseignement; rien n'étant inventé mais tout étant toujours logiquement déduit d'un enseignement antérieur.

Le passage de l'oral à l'écrit

En 70 le second Temple est détruit.

Privé de tout repère et de toute pratique rituelle les effets négatifs de cette destruction se font très vite sentir. De nombreux maîtres sont morts en martyr sous la torture romaine, les communautés de Judée, rebaptisée Palestine par Hadrien, sont disséminées dans l'ensemble de l'Empire romain.

L'oubli guette les rescapés de la guerre contre Rome. Alors que la Tora orale devait rester orale pour préserver le rapport direct entre le maître et le disciple et pour garder vivifiant l'esprit d'innovation de l'interprétation, Rabbi Yéhouda Hanassi descendant du roi David et Président du Sanhédrin prend la décision historique de consigner par écrit les conclusions de ces discussions entre maîtres, les conclusions jurisprudentielles de la Tora orale.

Entre 200 et 220, il supervise la compilation de la **Michna**, "l'Enseignement répété" c'est-à-dire l'enseignement oral qui présente en 6 grandes sections - on dira des 'ordres'- tout ce corpus de règles.

1. L'ordre des Semences, traite des lois sociales
2. L'ordre des Fêtes, traite des solennités bibliques ou rabbiniques
3. L'ordre des Femmes, traite de la législation familiale
4. L'ordre des Dommages, traite de la législation civile (travail, tribunaux, etc.)
5. L'ordre des Saintetés, traite des différents sacrifices et du culte du Temple
6. Enfin l'ordre des Puretés, traite des diverses formes de purification.

On y trouve consignées de façon laconique des règles de vie, de comportement très pratiques de la vie quotidienne.

Par exemple: "Je suis en train de réciter le Chema, je vois mon père entrer, est-ce que je dois m'arrêter dans ma récitation pour le saluer. Et si c'est mon Maître, dois-je m'arrêter?".

La Michna se contente d'apporter la réponse tel un guide pratique élémentaire de la vie juive.

La Michna, soit 60 traités et 531 chapitres, va redonner un souffle nouveau au judaïsme, un véritable pôle de substitution.

A la défaite des armes contre Rome, répond un travail de compilation de la loi et son étude qui tiennent lieu de patrie dont le dynamisme et la vitalité assureront la survie de l'identité juive en l'exil. Privé d'un pôle géographique autour duquel s'organise le culte (le temple de Jérusalem n'est plus qu'une ruine) des groupes de disciples se réunissent autour de Maîtres pour réfléchir aux problèmes pratiques quotidiens, non sans se remémorer ce qu'était leur pratique à l'époque du Temple...

Autour de Tibériade en Galilée et dans plusieurs villes de Babylonie, les Rabbins rassemblent des disciples pour étudier, commenter et prolonger le texte de la Michna. Peu à peu s'élabore un nouveau corpus de réflexions, d'enseignements et d'analyses souvent critiques de la Michna.

Ce travail donne bientôt naissance à la "**Guemara**" qui signifie le "complément", sous-entendu de la Michna. Michna + Guémara constitue le **Talmud**, "*ce qui est étudié*", vaste compilation de tous les enseignements oraux recueillis scrupuleusement à travers les âges, véritable verbatim d'un savoir collectif.

Le Talmud a cela de particulier que même mis par écrit le texte conserve et perpétue toute l'oralité de l'enseignement. Ce Talmud s'organise selon la même structure que la Michna et ses 6 ordres. En hébreu 6 ordres se dit **ששה סדרים** "**Chicha Sedarim**" d'où l'acronyme de **Chass** **ט"ש** qui est synonyme de Talmud.

La Loi d'abord orale est transcrite pour être conservée mais ce texte ne reste pas lettre morte (au sens stricte de l'expression) il devient lui-même support d'un nouveau développement oral qui donnera lieu à son tour à une retranscription. C'est cet aller-retour incessant entre écrit et oral qui caractérise la transmission du judaïsme.

Le texte écrit nourrit les débats. Ceux-ci sont à un moment consignés pour ensuite servir de base à une nouvelle exégèse, une nouvelle interprétation. C'est ce même texte enrichi de très nombreux ajouts de commentateurs à travers les générations qui aujourd'hui encore sert de base écrite aux débats les plus animés dans les **Yéchivot**, les centres d'étude talmudiques.

Les deux Talmuds

Rien n'est simple mais tout s'explique....Ajoutons donc un peu de complexité. Vous entendrez parler de **Talmud de Jérusalem** et de **Talmud de Babylone**. Alors en fait 2 Talmud ?... Oui et non.

Remontons à la destruction du premier Temple en – 586. La population juive est contrainte à l'exil en Babylonie. Elle s'y installe et prospère. Des communautés se structurent et se développent.

Au moment du retour et de la reconstruction du deuxième Temple beaucoup feront le choix de rester sur place. Des académies de vie juive se développent qui entretiennent des relations suivies avec Jérusalem. Nulle surprise dès lors de voir se développer une version de la Guemara en Babylonie et une autre à Jérusalem (on parle de Jérusalem même si le pôle de la vie juive se situe au nord de Jérusalem, en Galilée).

Deux versions du Talmud voient le jour: l'un dit **Talmud Bavli**, l'autre **Talmud Yerushalmi**. Les deux textes présentent des divergences sensibles. Ils sont naturellement marqués par leur environnement.

Le Talmud Bavli s'intéresse peu aux règles agricoles ou encore au service du Temple qui ne s'appliquent pas en dehors d'Israël. Il est en revanche beaucoup plus complet et achevé dans sa forme, à la différence du Talmud Yerushalmi rédigé dans un environnement beaucoup plus hostile où le Christianisme est devenu religion officielle de l'Empire romain qui interdit toute pratique religieuse juive.

Le texte est souvent plus abrupt et plus inachevé. A noter que l'un et l'autre texte sont rédigés pour l'essentiel en **araméen**, c'est-à-dire la langue courante de l'époque qui montre bien à quel point ce texte s'intéresse à la vie quotidienne des gens.

Vous avez certainement vu ces étudiants de yechiva discuter en face à face en se penchant sur le même texte, souvent avec véhémence.

Laissons le dernier mot au Talmud qui offre cette réflexion à méditer:

Quand les contradicteurs sont animés d'une intention sincère de recherche de vérité, alors les deux, même s'ils ne sont pas d'accord, expriment la parole du Dieu vivant!

Les discussions talmudiques aussi musclées soient-elles nous invitent à la paix dans le respect nos différences. 1500 ans après sa rédaction, le Talmud constitue toujours le cœur de l'étude juive qui s'effectue toujours en binôme.

Ce n'est que par l'échange, le débat et la confrontation et non dans la solitude de la recherche personnelle, que peut émerger une vérité.